

EDITORIAL

Un anniversaire, ça se fête!

Vous tenez entre les mains le quarantième numéro de L'AVIS EN VERT !

Un anniversaire, ça se fête !

C'est, pour la section ECOLO de Walhain, une joie de vous offrir ce cadeau pour vous remercier de votre lecture fidèle et attentive de notre journal qui a toujours voulu être le reflet le plus pertinent et le plus objectif possible de la vie politique walhinoise.

C'est aussi le moment de vous transmettre nos meilleurs vœux pour 2005.

Que cette année soit celle du bonheur de vivre simplement, dans le respect des autres et de la nature ; que toutes et tous vous puissiez avoir accès à l'emploi, à la formation, à une vie décente et agréable et ainsi envisager l'avenir des générations futures dans un monde préservé et vivable.

En ce début 2005, c'est également le moment de faire un bilan des actions politiques menées par le pouvoir en place depuis janvier 2001. On peut à juste titre en tant que citoyen, se demander ce que les entreprises politiques de la majorité actuelle au pouvoir (la liste Intérêts Communaux) vont apporter à cette vaste entreprise de monde « durable ».

Enfin, vous aurez lu dans la presse

quotidienne de ce début janvier 2005, que notre commune changera (si on peut dire, puisqu'il n'a jamais été nommé) de bourgmestre dans les mois à venir ! Respect d'un accord signé en octobre 2000, ce changement de tête n'entraînera sans doute pas une meilleure cohésion de l'équipe au pouvoir. Pour en savoir plus, lisez l'article en page 2 et le bilan du travail de la majorité en page 3.

Pour conclure sur une note constructive, nous pouvons vous assurer que le groupe ECOLO mène et continuera de mener, au sein du Conseil communal, une opposition réaliste en soutenant les projets valables, en faisant des propositions qui assurent un développement durable de notre commune et en s'opposant fermement à des dossiers « pourris » !

Même si nous ne pouvons aujourd'hui décider des grandes orientations pour notre commune, notre présence active au sein du Conseil communal est une assurance contre le risque de dérapages majeurs d'une majorité qui a de plus en plus de mal à « rester groupée » !

Agnès Namurois, conseillère communale

Extrait de l'éditorial de l'AEV 22- hiver 2000.

« Nous, nous avons choisi de rejoindre le groupe Ecolo de Walhain. Aucune carrière politique en vue mais une participation à des débats ouverts, humains et véritablement démocratiques, dans le respect du militant de base. Pas de dogme ni de "pas de porte". Saisissez les opportunités d'actions concrètes qui correspondent à votre idéal et ne laissez pas agir les autres... seuls. Si vous pensez à vous engager dans un parti, interrogez-vous sur vos convictions mais aussi sur la place réelle que ce parti (sa direction ou ses barons) vous laisseront. Sachez encore, si vous vous intéressez plus particulièrement à Ecolo, que la locale est ouverte à chacun... à condition de ne pas y venir défendre votre seul intérêt personnel. »

Dans ce numéro

Page 2

- 10 ans de journal
- A retenir pour l'aménagement des places de nos villages
- Prix orange

Page 3

- Le bilan de la majorité commenté par Ecolo-Walhain
- Prix citron

Page 4

- A.L.E. :
Turbulences et dynamisme

Page 5

- Chef d'œuvres en péril

Page 6

- L'Avis en Vert a 10 ans :
Morceaux choisis

Page 7

- L'Avis en Vert a 10 ans :
Morceaux choisis
- Qué nouvelles, maïeur?

Page 8

- Lu dans le « Vif »
- Saviez-vous que?
- Le coin des gourmets

10 ans de journal

Le bilan d'Ecolo Walhain commenté par deux walhinois pris au hasard

Louis : Bonne année 2005 ! Que les cieux de l'hiver clément te soient lumineux, Djoseph ! Que bois-tu ?

Djoseph : Une Leffe radieuse. Que les eaux pures (?) du Nil te revigorent en cet an neuf, Louis !

Lou : Pour moi, ce sera une Vieux-Temps ! Dire qu'on va voter pour les communales dans moins de deux ans déjà.

Dj : Que le temps passe, en effet !

Lou : Si les élections changeaient quelque chose, il y a longtemps qu'elles seraient interdites, non ?!

Dj : Je t'aime bien, mais je ne suis pas d'accord avec toi.

Lou : Certes, je le sais, mais notre commune est ingouvernable et tu le sais aussi. Il y a bien ces rêveurs écologistes et solitaires...

Dj : Tu veux sans doute dire solidaires.

Lou : Si tu préfères. Mais leurs belles idées ne passent pas souvent et pour tout dire me dérangent.

Dj : Je te l'accorde. Ils sont bien isolés, sans doute trop en avance sur leur temps et entourés au conseil communal par des gens censés justement conseiller, mais dont certains sont un peu roublards.

Lou : C'est drôle, je ne les voyais pas comme cela. Maintenant que tu le dis, c'est vrai que quasiment chaque fois qu'ils ont proposé quelque chose au conseil communal, le point a été rejeté par la discipline de la majorité. Même si, en coulisse, certains de la majorité et parfois de la minorité ont reconnu être d'accord avec eux.

Dj : C'est d'autant plus dommage et stupide ! Je me souviens bien de ce conseil où Ecolo a proposé qu'Ingrid Betancourt soit nommée symboliquement citoyenne d'honneur de Walhain, dans le cadre d'une campagne de pression internationale pour sa libération. Eh bien, les autres ont refusé, à la différence de

milliers de communes d'Europe.

Lou : C'est vrai, mais les Ecolos ont obtenu des choses aussi. Il y a dix ans, lorsqu'ils parlaient de dispositifs pour ralentir la vitesse des voitures, ils étaient pris pour des illuminés. Je te le concède.

Dj : Ou lorsqu'ils ont proposé la création d'un service d'accueil extra-scolaire, tes amis leur riaient au nez. Maintenant, un tel service existe. Et il rencontre un franc succès.

Lou : Il ne manquerait plus que ça ! La population augmente, les anciens revendent leurs terres et de nouveaux habitants arrivent et construisent. Tiens, dis-moi, ils veulent toujours des logements sociaux à Walhain, tes amis écologistes ?

Dj : Amis, amis. Disons que je les apprécie. Et je sens que tu prends du plaisir à me charrier... Il n'a jamais été question pour eux de logements sociaux, mais bien de politique sociale du logement. Des logements à loyer modéré, répartis par deux ou trois un peu partout dans la commune, c'est très différent de ces grands lotissements sociaux.

Lou : M'en parle pas ! Pierre, mon fiston, vient de se mettre en ménage. Et bien, ils ont dû partir dans la Basse-Sambre pour trouver à se loger. C'est devenu trop cher, ici.

Dj : Quand je te le disais ! Ca permettrait à nos jeunes, aux personnes moins fortunées et même aux personnes âgées de ne pas être déracinées.

Lou : En parlant de racines, tu as vu l'état des tilleuls de la drève Chèvequeue ?

Dj : Je vois où tu veux en venir. La piste cyclable ou ce qu'il en reste, sans nul doute ?

Lou : Tu en as dit trop ou pas assez.

A suivre...

Vincent Lethé, conseiller communal

A retenir pour l'aménagement des places de nos villages.

Une récente étude portant sur les places dans différentes villes des Etats-Unis montre que les espaces verts attirent 90% de plus que les espaces nus, sans végétation. Le nombre de personnes qui s'y livrent à une activité sociale, telle que bavarder, partager un

repas ou un jeu, y est supérieur de 80%. La conclusion des auteurs de l'étude, c'est que les pouvoirs publics, lorsqu'ils cherchent à favoriser la cohésion sociale et les relations de bon voisinage, feraient bien d'y planter des arbres et des pelouses.



Prix orange

Nous le décernons à notre Centre Public d'Action Sociale pour la création de son "service des petits travaux". Nous nous en réjouissons d'autant plus qu'il s'agissait d'un des points de notre programme de législature. Notre conseillère, Marianne Sand, l'a bien évidemment soutenu. Du robinet qui coule à la porte qui laisse passer le froid en passant par l'interrupteur défectueux, pour ne citer que quelques exemples, tous ces petits travaux peuvent désormais être réalisés par "l'homme à tout faire" du CPAS chez les personnes disposant de faibles ressources. Et qui n'auraient de toutes façons pas pu faire appel aux corps de métier, vu leurs revenus. *Voilà du concret comme nous l'aimons.*

ECOLO
Walhain

Le bilan de la majorité commenté par Ecolo-Walhain

Sans faire ici un bilan exhaustif de 4 ans d'actions de la majorité en place, voici quelques points significatifs relevés par le groupe ECOLO.

En positif :

- la mise sur pied d'une commission consultative de l'aménagement du territoire (CCAT) et l'établissement d'un schéma de structure qui devraient permettre de mieux utiliser l'espace public ;
- la création de diverses autres commissions consultatives (pour l'accueil extrascolaire des enfants, pour le tourisme ...) ;
- les aménagements et agrandissements des différentes écoles qui correspondent mieux aux besoins ;
- un plan de mobilité intercommunal qui devrait à terme sécuriser et favoriser d'autres moyens de transports que la voiture (à condition d'y mettre les moyens) ;
- une ouverture récente à des projets culturels locaux.

En négatif :

- en moyenne, la tenue de 6 à 7 réunions du conseil communal par an alors que la loi en impose 10 au minimum ! De trop nombreuses décisions se prennent en Collège où siègent uniquement le Bourgmestre et les 4 Echevins sans aucune présence de membres de l'opposition ;
- l'état d'esprit dans lequel les élus de la majorité travaillent ! Nous déplorons leur peu d'ouverture aux idées écologiques et de solidarité. Derrière quelques belles déclarations vertes, se cache une réalité plus cruelle : indifférence devant les faits de pollution, usages abusifs d'herbicides et de fauches le long des chemins communaux, remplissage illégal de fonds humides par des terres de remblais, pratiques politiciennes et clientélistes ;
- le peu de crédit accordé à la participation citoyenne par la majorité. La plupart des commissions consultatives mises en place soit ne sont pas réunies régulièrement, soit ne sont pas suffisamment alimentées de manière intéressante et complète ou encore ne sont pas écoutées ni suivies sur le terrain. Tout en se donnant bonne conscience, le pouvoir en place décourage la participation.

En super négatif :

- sous des apparences bien paisibles, la vie au sein de la majorité walhinoise n'est pas un long fleuve tranquille ! Les animosités et rivalités fortes entre les membres du collège (c'est-à-dire le Bourgmestre et les 4 Echevins) ne favorisent pas un travail serein. Certains dossiers souffrent de ce manque de cohérence. Ainsi, le dossier de nomination du Directeur des Ecoles dans lequel l'échevin de l'enseignement a joué cavalier seul sans prévoir de délais suffisants et sans permettre à toutes les composantes du conseil communal de remplir un rôle de contrôle dans la procédure de recrutement. Cela a abouti à une impasse complète de la procédure de nomination et va (sans doute) se traduire par la prise en charge par le budget communal du salaire de ce directeur jusqu'à la fin du mois de juin 2005. Quand on sait que le leitmotiv de la majorité est « *gérer la commune en bon père de famille* », ceci n'est pas vraiment un exemple ! Notre commune et ses citoyens payent chèrement les conséquences de ces rivalités entre personnes. Sans compter les dégâts humains encourus par le candidat directeur qui subit personnellement les conséquences de ce gâchis.

Agnès Namurois, conseillère communale

Prix citron



A la différence de nombreuses communes de Belgique et d'Europe qui tentent en tant que responsables publics d'apporter à leur manière une contribution à la lutte contre le réchauffement climatique, la commune de Walhain, lors du Conseil communal du 25 octobre dernier, a refusé catégoriquement de soutenir notre proposition de prime au placement de panneaux solaires. Nous proposons que soit octroyée une prime d'un montant de 250 euros par habitation équipée d'un tel système.

« *Les finances communales ne le permettent pas et ce serait un cumul avec la prime de la Région wallonne* » selon Robert Decelle, échevin des finances.

Un cumul de primes pour lutter contre la pollution, ce n'est certainement pas un crime !

Nous étions pourtant sûrs que la majorité ainsi que le groupe Wal-un allaient se rendre à l'évidence en adoptant une proposition ne venant pas d'eux et en posant un geste pour les générations futures. Excepté pour un conseiller MR de Wal-un, Olivier Lenaerts, nous nous étions une fois de plus illusionnés. Ce sera donc un prix citron, et bien tassé encore, pour ces conseillers aveugles !

A ce propos, voulez-vous savoir si votre chère commune est « kyotodynamique » ? Il vous suffit de cliquer sur www.iewonline.be/kyotocommunes.

Turbulences et dynamisme

Le rédac'teur me demande un article, bref si possible, sur les « Bilan et perspectives de l'Agence locale pour l'emploi ». Exercice difficile. 2004 a été une année de bouleversements pour les ALE et un petit mot sur ceux-ci s'impose avant de parler de bilan et de perspectives pour l'ALE de Walhain.

1995. Création de l'ALE de Walhain. Comme toutes ses sœurs, son but premier est de fournir un « travail d'appoint » (maximum 45 heures par mois) aux chômeurs de longue durée et aux minimexés, avec l'espoir que cela débouche sur un emploi et donc sur une réinsertion professionnelle. Ce travail concerne des services dits de proximité : travaux ménagers, jardinage, petits travaux manuels, gardes d'enfants, accompagnement de personnes âgées, etc. La rémunération vient en complément de l'allocation de chômage. Un double objectif donc : favoriser la réinsertion du chômeur de longue durée et répondre à des besoins de la population en services dits de proximité, en constante augmentation. Mais on constate rapidement que le système n'atteint pas ses objectifs : peu d'emplois créés et besoins insatisfaits.

Octobre 2003. Arrivée des titres-services, dans le contexte de la création des 200.000 emplois, destinés non seulement aux chômeurs mais, en principe, à toute personne en recherche d'emploi. Le titre-service vise à rémunérer des travaux à domicile (nettoyage, lessive, repassage, courses, aides dans les déplacements) et il bénéficie d'une subvention de l'Etat, ce qui en rend le coût moins élevé pour l'utilisateur (vous et moi). Les travailleurs sont engagés dans des sociétés (privées ou publiques) agréées. Effet positif : alors que l'ALE maintient le travailleur dans le statut d'allocataire social, les titres-services veulent créer des emplois avec contrat stable, statut juridique et protection sociale. Premiers constats : des emplois sont créés mais les besoins en service de proximité restent généralement insatisfaits, la demande dépassant l'offre.

Les conséquences pour l'ALE de Walhain ?

Suite à ces modifications, les ALE ne peuvent plus accepter de nouvelles demandes en aide ménagère. Elles conservent les petits travaux (jardinage, travaux manuels, etc.), la garde d'enfants et l'accompagnement de personnes âgées ainsi que des travaux occasionnels qui n'entrent pas en concurrence avec le circuit régulier du travail. Or, à l'ALE de Walhain, comme dans bien d'autres, les travaux ménagers représentaient 80% de l'activité. Question donc : à terme, quelles seront les activités de l'ALE ?

De plus, les ALE sont « invitées », et la pression est forte, à entrer elles-mêmes dans le système et à se transformer en entreprise de titres-services. Mais l'ALE de Walhain est petite et, pour elle, il est difficile de se reconvertir car elle ne dispose pas d'un potentiel de travailleurs suffisant. Elle ne pourrait donc pas être rentable. Si elle veut tenter l'aventure, elle devrait, pour limiter les risques, le faire avec d'autres ALE de la région ou avec le CPAS. Pas facile...

Enfin, le rôle de l'agent (employé permanent) d'une ALE qui n'entre pas dans le système des titres-services se modifie. Il continue à chercher des travaux de proximité pour les chômeurs et à leur proposer des formations mais, de plus, il assure l'information sur toutes les mesures d'aide à l'emploi et, entre autres, sur les titres-services.

Dans un tel contexte, l'ALE de Walhain doit diversifier ses activités. Et on saluera ici le dynamisme de l'agent (agente, puisqu'il s'agit d'une femme) qui se démène pour faire face à la situation. D'une part, elle organise des formations pour les chômeurs afin de faciliter ensuite leur insertion professionnelle (informatique, taille des arbres, langues, permis de conduire, recherche d'emploi, examens du jury central, formation pour métiers en pénurie, etc.). On peut noter quelques résultats encourageants de réinsertion partielle. D'autre part, elle tente de diversifier l'offre de l'ALE qui propose par exemple aux utilisateurs des cours d'informatique, de maths, de langues, en plus de l'offre classique (jardinage, travaux manuels, accompagnement enfants et personnes âgées, etc.).

Bref, la situation n'est pas simple mais, malgré sa petite taille, l'ALE de Walhain ne se porte pas si mal...

Et Ecolo dans tout cela ?

Ecolo est présent au Conseil d'administration de l'ALE de Walhain et soutient activement l'agent dans les actions entreprises. Là encore, l'ALE de Walhain aura connu un changement notoire en 2004 : Andrée Mourreau ayant démissionné du Conseil communal, elle a quitté le CA de l'ALE dont elle était également secrétaire. Ce petit article est pour nous l'occasion de rendre hommage à son investissement dans ce CA et à la qualité de ses interventions, sans visée partisane. C'est moi-même, en tant que représentante Ecolo, qui l'ai remplacée dans cette fonction de secrétaire. Malgré un absentéisme récurrent de certains de ses membres, le CA fonctionne bien. Ceux qui sont présents travaillent avec la volonté de faire quelque chose malgré les freins et dans un système qui présente bien des faiblesses et des limites.

Quant à l'avenir, par rapport aux titres-services, Ecolo reste prudent. Rien ne garantit la survie de l'ALE si elle s'engage dans les titres-services, ni de son agent et, en cas de faillite, le déficit sera à la charge du contribuable. Ecolo continue à plaider pour les centres locaux de services, avec implication active des ALE. Mais cela, c'est une autre histoire que nous vous conterons dans un prochain numéro...

Danielle Gallez

Pour plus d'information

ALE de Walhain : 010.65.32.05 (lundi de 13h00 à 17h00 et jeudi de 8h30 à 12h30) -

Walhain.ale@publink.be

Nouvelles normes sanitaires européennes

Chefs-d'oeuvre en péril...

Dans le catalogue 2004 des Produits du Terroir édité par la Province du Brabant Wallon, vous pourrez y trouver à la rubrique « Walhain » : « Ferme du Printemps » : beurre de ferme...production artisanale, de pure tradition...depuis plus de 50 ans...la tradition familiale veille attentivement à ce que sa qualité soit un gage de respect de la santé... en vente à la ferme ou au Delhaize local... »

Et bien non, vous ne l'y trouverez plus, car depuis peu cette production a été arrêtée pour cause de « tracasseries administratives ».

C'est ainsi qu'entre 2000 et 2003, la Wallonie a perdu 2.378 exploitations agricoles, 2.962 emplois et 36% de ses artisans alimentaires (dont plus de la moitié rien que dans le secteur viande). Ces deux dernières années, environ 50 % des producteurs fermiers wallons ont abandonné la transformation de leurs produits, suite à l'imposition d'une réglementation inadaptée.

L'activité économique ainsi supprimée emporte avec elle une importante partie de notre savoir-faire et de notre culture alimentaire : jambons à l'os, saucissons d'Ardenne à l'ail, pains à l'ancienne cuits au bois, beurres de ferme, fromage crus, etc. quittent les tables de notre pays. Et ce n'est pas seulement dans notre pays, rappelez-vous la France et sa bataille pour conserver certains de ses fromages ... C'est toute l'Europe qui s'appauvrit dans le domaine de l'alimentation !

Les raisons sont multiples : investissements trop lourds, succession difficile, aides mal réparties etc., mais celle qui est décisive actuellement se rapporte à des exigences outrancières en matière d'hygiène.

Les autorités imposent les normes d'hygiène de type industriel : la technique de contrôle sanitaire HACCP, la référence actuelle, a été élaborée par Pillsbury, une firme privée américaine, à la demande de la NASA, (l'agence américaine de l'espace), dont l'objectif était l'élimination de tout risque bactériologique pour les voyageurs de l'espace. Ce qui justifiait la question du journal *Le Monde* : « une norme d'hygiène utilisée pour transporter sans danger des produits sur toute la planète et jusque sur la lune est-elle applicable à un petit producteur qui vend du fromage sur un marché local ? ». Pillsbury est en fait un des géants mondiaux de l'agroalimentaire, propriétaire de chaînes de « fast-food ».

On impose à une production alimentaire de circuit ultra-court les mêmes règles qu'à la production industrielle, où le circuit est long et la traçabilité bien plus difficile !

Les dernières années ont vu plusieurs problèmes dans le secteur de l'alimentation industrielle, alors qu'il n'y en a pas eu dans le secteur des produits fermiers. De plus, plusieurs données scientifiques indiquent que les produits fermiers améliorent la santé, notamment en stimulant les résistances immunitaires du corps humain. Refusant le « tout stérile », les producteurs fermiers considèrent que la maîtrise microbienne entraîne justement des effets positifs.

Il ne se passe pas une semaine sans que l'on ne parle de l'AFSCA (Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire) dans le monde agricole et artisanal : contrôles musclés, interdiction de produire ou de vendre, normes inapplicables, arbitraire, etc. ...

Ex. :

- la baratte en bois est **FORTEMENT** déconseillée (en inox : 5.000 Euros), d'où abandon de la fabrication de beurre par une fermière ;
- pour le fromage, nécessité de carreler murs et plafonds etc., il vaut mieux éliminer les angles de pièces où l'on travaille : tout cela nécessite de gros investissements pour de nombreux producteurs ;
- fermeture du petit abattoir de Nassogne (92 points négatifs, alors qu'il fonctionnait sans problème depuis des années) ;

Nous devons déplorer la pression qui tend à imposer sur ce secteur les contraintes de l'industriel : le produit industriel tout comme le produit artisanal sont spécifiques, adaptés à des conditions de commercialisation et de consommation différentes. Les exigences et les normes appliquées à chaque type doivent donc être particulières. C'est pourquoi nous devons exiger un statut spécifique pour ce type de production artisanale. Une campagne a débuté. Une pétition circule.

Quant à nous, nous pouvons contribuer à la survie du secteur, en achetant de préférence des produits de « filière courte », produits localement ou dans la région, en nous rendant dans les marchés et si nous en avons l'occasion, en signant la pétition. De plus, rendons-nous le plus souvent possible dans les magasins de notre quartier plutôt que d'acheter tout dans les grands magasins : les produits locaux n'entrent pas dans ces derniers et si le commerce de détail disparaît alors disparaîtra aussi toute vie dans nos villages et quartiers !...

Catherine Installé-Ronse,

d'après le fascicule « Chefs d'œuvre en péril! ».

Une initiative du Mouvement d'Action Paysanne (MAP) appuyée par le Réseau « Produits fermiers ».

ECOLO
Walhain

1994 - 2004

L'Avis-en Vert a 10 ans

Morceaux choisis

Le coin des gourmets AEV N° 9-10—Été & automne 1996

Une crêpe de potimaron

Ingrédients: 1 potimaron de 800 g à 1 kg, une cuiller à soupe de gros sel, 2 gros oeufs ou 3 petits, une gousse d'ail écrasée, 2 à 3 branches de persil haché, une pincée de noix de muscade selon le goût et du poivre.

Bien éplucher le potimaron, le couper en gros morceaux et les râper à la main, avec la râpe à gros trous, au-dessus d'un récipient; quand c'est fait, saupoudrer avec le gros sel pour faire dégorger pendant une heure environ. Profitez de cette heure pour aller dire quelques mots très gentils à votre tendre moitié.

Quand vous aurez fini, vous casserez les oeufs dans un grand saladier et les battrez, puis vous ajouterez

l'ail et le persil, la noix de muscade et le poivre. Mettez-y enfin le potimaron que vous aurez au préalable pressé dans un linge pour enlever le trop plein d'eau; bien mélanger.

Choisissez une poêle suffisamment grande, versez-y un long filet d'huile, faites bien chauffer puis glissez la préparation dedans, égalisez-la à environ 2 cm d'épaisseur et pendant 10 min cuisez à feu pas trop vif. Retournez cette sorte de crêpe à l'aide d'un couvercle. S'il le faut, n'hésitez pas à remettre un peu d'huile, et achevez la cuisson de l'autre côté: le tout doit être bien doré. Servir comme bon vous semble, chaud ou froid, avec une bonne salade. Bon appétit !

Mobilité

AEV n°23 Supplément Mobilité —Printemps 2000

« En même temps que s'instaure la suprématie de la voiture, sont reléguées dans l'ombre d'autres modes de transport. Le vélo, qui représentait un moyen de déplacement courant dans les villages il y a encore une vingtaine d'années, se voit condamné à vaciller sur le bord

de la route. Quant au piéton, il ne lui reste qu'à marcher avec précaution sur quelques nouveaux trottoirs... quand ils ne sont pas encombrés par les voitures en stationnement. »

AEV n°39—Automne 2004

« Au Conseil Communal du 28 juin dernier, nous avons demandé et obtenu que la commune 'mette de l'énergie' pour obtenir un arrêt du rapidobus (Jodoigne - Louvain-la-Neuve) à l'échangeur 10 de la E.411. Le

Collège écrira donc au TEC Brabant wallon pour obtenir le temps d'arrêt et au Ministère de l'équipement et des Transports pour aménager des emplacements confortables et sécurisés. »

Ecolo et la défense de certaines valeurs

Edito AEV n°29—Hiver 2002

« Une culture basée sur un individualisme égoïste asservi à la consommation et à l'avoir, axée uniquement sur l'épanouissement matérialiste ne peut créer que l'injustice et le désespoir. Désespoir qui s'exprime par la

violence du "quand on n'a plus rien à perdre...", par des intégrismes sourds et aveugles, par des haines raciales, religieuses, ethniques ; et cela aussi dans nos villes... »

AEV n°35—Été 2003

...Un parti vert autonome, ouvert sur la société Le projet écologiste est, par définition, un projet économique et social. Il est générateur d'emplois solides en assurant un développement durable et équitable au bénéfice de toutes les populations, tout en respectant la Terre que nous léguerons à nos enfants....

Le projet écologiste est plus que jamais d'actualité. C'est un projet fort, qui prend les problèmes à la racine et envisage les solutions dans leurs implications à long terme. Un

coup d'œil sur le contexte politique global indique à suffisance l'ampleur de la tâche des partis verts, face à une mondialisation insuffisamment régulée. Nous voulons convaincre que l'écologie politique est le projet dont la Wallonie, la Belgique et l'Europe ont besoin pour y assurer un maximum de bien-être collectif.

Une force alternative, pour construire l'alternance Enfin, les écologistes mettent au cœur de leur projet les droits politiques et l'approfondissement de la démocratie ...

Démocratie, participation et politique communale

AEV n°2—Automne 1994.

« Enfin, pour le groupe ECOLO, la Commune est avant tout le niveau privilégié de la DEMOCRATIE. Pour nous, cette démocratie ne peut être que le fruit de dé-

bats, de consultations, de conventions passées, de gestion de conflits d'opinion, de participation et de prises de responsabilités. »

AEV n°25—Automne 2000

« Nombreux sont nos panneaux (électoraux) qui, pourtant placés sur des espaces publics, ont en effet été arrachés durant les jours qui ont précédé le 8 octobre. Dans six ans, nous proposerons donc, dans un souci d'équité

démocratique, que la commune installe de plus de panneaux collectifs afin de ne plus privatiser à outrance l'affichage électoral, comme ce fut le cas encore cette fois encore. »

(Ndlr. Cela fut demandé lors du Conseil communal du 25/10/2004 Et refusé par le conseil CDH, et le reste de la minorité MR—PS)

AEV n°26—Printemps 2001

Savants dosages pour un compromis (suite)

Schéma de succession des mandats dans la majorité :

| Dates (à partir de) | Janvier 2001 | ± Avril 2001 | Janvier 2005 |
|---------------------|---------------|------------------|---------------|
| Bourgmestre | R. Vandebosch | | R. Decelle |
| Echevins | R. Decelle | | R. Vandebosch |
| | J. Prail | | |
| | C. Reuliaux | | M. Bourlard |
| Conseillers | L. Masset | A. Lengelé | |
| | M. Gritte | J. Kekenbosch | |
| | | C. Pierre-Delooz | |

Reste à voir si tout ce beau montage tiendra pendant six ans?

Qué nouvelles, maïeur?

Où en est-on aujourd'hui en 2005? Qui succédera à qui?

Lors de la mise en place de l'actuelle majorité, soit 9 Intérêts communaux (tendance CDH, au départ...) sur 17, l'accord publié dans la presse mentionnait que Robert Vandebosch, actuel bourgmestre, échangerait sa place après quatre ans, soit en janvier 2005, avec Robert Decelle, premier échevin qui, il n'y a pas si longtemps encore, claironnait au conseil communal, qu'il se retirait de la politique à la fin de cette législature. Une fin de carrière en apothéose donc pour le second des deux Robert.

Au moment de mettre sous presse, nous hésitons entre 3 options :

- Respectueux par nature des accords, nous souhaitons donc bon vent au futur bourgmestre Robert Decelle, même si nous ne partageons pas souvent son point de vue sur la gestion de la commune.
- Pas si simple, la majorité n'étant plus soudée qu'en apparence, il se pourrait que les choses traînent. Ce que nous ne souhaitons pas, la gestion en bon père de famille d'une commune requérant une énergie de tous les instants.
- Une troisième version à établir en fonction de l'actualité bondissante

Pour tout contact

Secrétaire politique

Jean-Marie Gillet

☎ 010/ 65.74.41
ecolo@walhain.net

Conseil communal

Agnès Namurois

☎ 010/65.83.97

Vincent Lethé

☎ 010/65.55.22

Conseil de l'Aide Sociale

Marianne Sand

☎ 010/65.07.83

Agence Locale pour

l'Emploi

Danielle Gallez

☎ 010/65.88.16



Editeur responsable et mise en page

Jacques Coppin

Rue du Poncha, 3
1457 Nil Saint Vincent

☎ 010/65.64.03

LU DANS LE « VIF » Après le Tsunami...

Pour les assureurs, l'année 2004 n'en restera pas moins comme *l'annus horribilis*. Selon le rapport présenté le 28 décembre par Munich Re, les pertes s'élevaient déjà, avant même les raz de marée, à plus de 40 milliards de dollars. Un record. Et la profession peut se faire du souci. Car la fréquence des catastrophes naturelles ne cesse d'augmenter - elles sont, aujourd'hui, trois fois plus nombreuses que dans les années 1960 - et de plus en plus violentes.

Bref, le pire est sans doute à venir. Au point que les assureurs reprennent désormais les arguments écolos et demandent des mesures énergiques contre les phénomènes de changement climatique. « Le temps presse », souligne l'un des dirigeants de Munich Re.

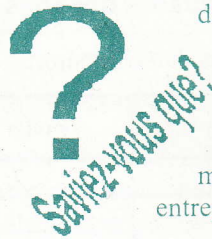
Article tiré « Des risques peu assurés » de l'hebdomadaire « Le Vif » du 07/01/2005

Saviez-vous que ?

On s'en doutait, mais pas à ce point. Comme le confirme Amnesty International, nos grandes banques (Axa, ING, KBC, Fortis, Dexia*) investissent en effet dans le capital d'une série de onze sociétés actives sur le marché de l'armement (mines anti-personnel, bombes à fragmentation, armes à uranium appauvri, etc), ce qu'elles se gardent bien évidemment de dire dans les publicités matraquées quotidiennement, même sur nos chaînes publiques.

Comme nous sommes plutôt d'avis que le monde aille mieux, qu'il se déve-

loppe de manière pacifique et solidaire, notre groupe Ecolo (comme déjà plusieurs de ses membres) a mis en pratique ses principes et transféré ses deux comptes vers la banque Triodos, banque d'épargne investissant exclusivement dans des projets sociaux, de coopération au développement, d'environnement et des entreprises de commerce équitable.



(* dans l'ordre décroissant - sources : www.netwerk-vlaanderen.be.

Le coin des gourmets : Dessert maison

Ingrédients :

2 poires pas trop mures par personne, les "conférences" sont très bien.

250 grammes de sucre pour 1 litre d'eau, soit 375 grammes pour 1,5 litre, sucre de canne bio de préférence.

1 ou 2 citrons *naturels*.

½ pousse de vanille, cannelle si on aime.

250 grammes de chocolat noir fondant à 65 à 70 %, 100 grammes de sucre en poudre, 1 cuillère à café de bon beurre.

Préparation

Faire bouillir l'eau, le sucre, la cannelle et la ½ pousse de vanille bien frottée, faire refroidir. Pendant ce temps, on aura pelé très finement les

poires et arrosées du jus de citron pour qu'elles restent blanches. Mettre les poires dans le jus tiède et remettre à ébullition très doucement. S'assurer de la cuisson avec une lame de couteau. Les poires cuites, les mettre dans un plat. Réduire le jus de la moitié, le verser sur les poires.

Dans une casserole mise au bain marie, faire fondre le chocolat cassé en petits morceaux, le sucre et une cuillère à café d'eau, faire fondre comme une crème.

A la fin ajouter le beurre et napper les poires.

Peut être préparé la veille et gardé au frais.

Jacqueline Foret